



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue le 9 décembre 2003 à la mairie.

**Règlement 2003-28
concernant l'entretien des chemins et trottoirs en hiver**

ATTENDU QUE la Municipalité peut, par règlement décréter quels sont les chemins sous sa juridiction qui seront entretenus l'hiver pour la circulation des véhicules automobiles ainsi que les trottoirs, et à cette fin, déterminer que la neige sera soufflée ou déposée sur les terrains privés en bordure des chemins ;

ATTENDU QU' un avis de motion quant à la présentation d'un tel règlement a été donné à la séance du 11 novembre 2003, qu'une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil présents et qu'une dispense de lecture a été demandée;

ATTENDU QU' une copie du présent règlement a également été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance, tel que requis par la loi;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QUE le greffier, en cours de séance, a mentionné l'objet du règlement et sa portée ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par Rolande Cormier,
appuyé par Sony Cormier,
et résolu à l'unanimité

que le présent règlement portant le n° 2003-28 soit et est adopté et qu'il soit ordonné et statué par ce règlement ce qui suit :

Article 1 **Titre**

Le présent règlement portera le titre de Règlement n° 2003-28 concernant l'entretien des chemins et trottoirs en hiver.

Article 2 **Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3 **Entretien des chemins municipaux**

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine procède à l'entretien d'hiver des chemins publics municipaux pour y permettre la circulation des véhicules automobiles, selon la liste jointe apparaissant en annexes au présent règlement.

Article 4 **Entretien des trottoirs municipaux**

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine procède à l'entretien d'hiver de tous les trottoirs du village de Cap-aux-Meules.

Article 5 **Secteurs non entretenus par la Municipalité**

Tout contribuable qui veut entretenir, en tout ou en partie, un chemin non entretenu par la Municipalité, doit obtenir un permis de celle-ci à cet effet. Il doit respecter les conditions suivantes :

- Entretien des deux voies du chemin ou du tronçon du chemin concerné
- Laisser libre circulation aux automobilistes
- Se pourvoir d'une assurance responsabilité, au cas où un accident surviendrait sur le tronçon non déneigé par la Municipalité.

Article 6 **Disposition de la neige**

La neige qui sera enlevée des chemins publics en application du présent règlement sera soufflée ou déposée sur les terrains privés en bordure ou dans le voisinage des chemins selon les règles de l'art, de façon à éviter les dommages à la personne et à la propriété.

Article 7 **Annulation des règlements antérieurs**

Le présent règlement abroge tout règlement, concernant l'entretien d'hiver des chemins, adopté antérieurement par l'une ou l'autre des anciennes municipalités formant depuis le 1^{er} janvier 2002, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Article 8 **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
Aux Îles-de-la-Madeleine
Ce 29 octobre 2008



Jean-Yves Lebreux, greffier

ANNEXE A

Liste des chemins et longueurs – Village de Cap-aux Meules

	<i>km</i>
Chemin du Ruisseau	0,24
Chemin du Vallon	0,14
Chemin Forest	0,15
Chemin Edouard	0,03
Chemin de la Mine	1
Chemin du Domaine-J.B.	0,09
Chemin Boudreau	0,41
Chemin des Gaudet	1,06
Chemin Avila Arseneau	0,27
Chemin des Cyr	0,53
Chemin Marconi	0,24
Chemin Arsenault	0,59
Chemin Julien	0,51
Chemin de la Grande-Allée	1
Chemin Turbide	0,20
Chemin Massé	0,14
Chemin Delaney	0,17
Chemin Cormier	0,2
Chemin Petitpas (section sud)	0,06
Chemin du Domaine	0,36
Chemin de Plaisance	0,43
Chemin du Boisé	0,17
Chemin de Grop Cap	0,99
Chemin de la Petite-Allée	0,15
Chemin Jomphe	0,30
Chemin François	0,07
Chemin Réginald	0,27
Chemin Edmond-Boudreau	0,09
Chemin Vincent	0,07
Chemin Garneau	0,18
Chemin Donald	0,15
Chemin du Carrefour	0,27
Chemin Roland-Boudreau	0,18
Chemin Oscar	0,20
Chemin Jean-Guy	0,17
Chemin Central	0,29
Chemin du Marché	0,09
Chemin de l'École	0,1
Chemin de l'Hôtel-de-Ville	0,1

ANNEXE B

Liste des chemins et longueurs – Village de L'Étang-du-Nord

	<i>km</i>
Chemin du Phare	0,76
Chemin Boisville Ouest	3,2
Chemin du Rivage	0,4
Chemin Delaney	0,70
Chemin Déraspe	0,77
Chemin Marcoux	1,13
Chemin Bouffard	1,45
Chemin des Vigneau	0,25
Chemin Cormier	1,00
Chemin de l'Église	1,4
Chemin du Bois-Brûlé	0,9
Chemin E.-Bourque	0,62
Chemin Molaison	0,60
Chemin Joseph-Leblanc	0,22
Chemin Chevarie	0,7
Chemin Landry	0,4
Chemin Arsenault	0,21
Chemin Boudreau	0,20
Chemin des Gaudet	1,61
Chemin Le Pré	1,75
Chemin Bourgeois	0,55
Chemin du Buttereau	0,20
Chemin du Cap-Chat	0,20
Chemin Chiasson	1,70
Chemin Coulombe	1,90
Chemin de la Piscine	0,10
Chemin du Camping	0,43
Chemin du Moulin	1,00
Chemin du Parc	0,20
Chemin Forest	0,30
Chemin Fougère	0,26
Chemin du Gros-Cap	4,75
Chemin Lapierre	0,20
Chemin Nadeau	0,43
Chemin Turbide	1,22
Chemin Turjo	0,50
Chemin du Parc	0,3
Chemin des Chalets	1,6

ANNEXE C

Liste des chemins et longueurs – Village de Fatima

	<i>km</i>
Chemin des Caps	4,5
Chemin de l'Anse-des-Arsène	0,5
Chemin Téléspore	0,4
Chemin des Arsène	0,6
Chemin de la Belle-Anse	1,5
Chemin des Huet	0,6
Chemin Lapierre partie est	0,8
Chemin Lapierre partie ouest	0,6
Chemin Philippe Thorne	1,6
Chemin Edgar Thorne	0,7
Chemin Redger-Noël	0,56
Chemin de l'Hôpital	2,6
Chemin du Rivage	0,6
Chemin Longuépée	0,77
Chemin Armand-Décoste	0,77
Chemin de l'Éveil	0,89
Chemin Martinet	0,5
Chemin Léonard-Aucoin	1,24
Chemin Miousse	0,4
Chemin du Cap-Vert	1,33
Chemin Poirier	1,7
Chemin Noël	1,14
Chemin Valentin-Cummings	1,18
Chemin « Ernest Poirier »	0,20
Chemin John-Aucoin	1,36
Chemin Odiphas-Harvie	0,8
Chemin des Patton	1,5
Chemin des Vigneau	1,5
Chemin Prudent-Harvie	1,14
Chemin Éloquin	0,74
Chemin du Marconi	1,2
Chemin Alva-Cyr	0,85
Chemin des Harvie	0,48
Chemin de l'Église	0,6
Chemin Bourque	0,2

ANNEXE D

Liste des chemins et longueurs – Village de Havre-aux-Maisons

	<i>km</i>
Chemin de la Petite Baie	2,47
Chemin du Cap-Rouge	3,84
Chemin Richard	0,37
Chemin Avila	0,2
Chemin de la Pointe Basse	4,6
Chemin Delaney	0,35
Chemin des Vigneau	0,86
Chemin des Cyr	0,4
Chemin des Marais	1,19
Chemin de l'Anse-à-Damase	0,56
Chemin du Quai	0,39
Chemin du Cimetière	0,3
Chemin Loiseau	1,08
Chemin Turbide	0,99
Chemin des Buttes	2,32
Chemin des Échoueries	0,7
Chemin des Montants	0,32
Chemin de la Carrière	0,25
Chemin des Poirier	0,65
Chemin des Sources	0,54
Chemin du Sentier	0,25
Chemin des Bas	0,62
Chemin de la Dune-du-Sud	3,07
Chemin de l'Aéroport	1,28
Chemin Boudreau	0,96
Chemin Chevarie	0,52
Chemin Ananie	0,2
Chemin Abdon	0,45
Chemin du Quai Nord	0,25
Chemin de l'École	0,25
Chemin Leblanc	0,69
Chemin du Quai Sud	0,46
Chemin Alphonse	0,2
Chemin Central	0,3
Chemin des Prés	1,04
Chemin Langford	0,52
Chemin Philiass	0,25

ANNEXE E

Liste des chemins et longueurs – Village de L'Île-du-Havre-Aubert

	<i>km</i>
Chemin de la Baie-de-Plaisance	0,4
Chemin du Portage	0,37
Chemin des Bouchard	1,1
Chemin de l'Étang	0,8
Chemin Boudreau	0,22
Chemin de l'Istorlet	0,68
Chemin d'en Haut	2,54
Chemin de la Baie	1,36
Chemin du Goulet	0,58
Chemin Martinet	1,3
Chemin de la Butte-chez-Antoine	0,2
Chemin de l'École	0,3
Chemin du Sable	1,7
Chemin du Petit Ruisseau	0,21
Chemin Cormier	0,29
Chemin des Fumoirs	0,9
Chemin de la Montagne	7,9
Chemin de L'Étang-des-Caps	2,55
Chemin du P'tit-Bois Nord	0,7
Chemin du P'tit-Bois Sud	0,6
Chemin du Grand-Pré	0,1
Chemin Turbide	0,13
Chemin de la Côte	0,15
Chemin du Cap-de-Plâtre	0,31
Chemin Sullivan	0,36
Chemin du Premier-Étang	0,2
Chemin Deveau	0,4
Chemin Lapierre	0,23
Chemin Renaud	0,45
Chemin Chevrier	0,4
Chemin du Phare	0,4
Chemin du Moulin	0,2
Chemin Massé	0,5
Chemin Vigneau	0,35
Chemin de Millerand	0,6
Chemin Joseph	0,2
Chemin de l'Anse-à-la-Cabane	0,21
Chemin Poirier	0,1
Chemin Bourgeois	0,5
Chemin des Arpenteurs	0,7
Chemin de la Pointe-des-Canots	0,4
Chemin de la Pointe-à-Marichite	1,3
Chemin Conrad	0,3
Chemin d'en Bas	0,18

ANNEXE F

Liste des chemins et longueurs – Villages de Grosse-Île et Grande-Entrée

Village de Grosse-Île

	<i>km</i>
Chemin North	0,644
Chemin Goodwin	0,483
Chemin Red Head	0,85
Chemin Park	0,35
Chemin Shore	0,35
Chemin Jerry	0,322
Chemin Taker	0,4
Chemin Wide	0,322
Chemin Rock Mountain	0,5
Chemin Red	0,7
Chemin Errol	0,161
Chemin Arthur	0,25
Chemin Seacow	0,55
Chemin Head	0,483
Chemin Sand Cove	0,525
Chemin Keating Point	0,1

Village de Grande-Entrée

	<i>km</i>
Chemin de l'Église	0,2
Chemin « du Quai »	0,21
Chemin des Cyr	0,47
Chemin des Falaises	0,27
Chemin des Fumoirs	0,31
Chemin du Bassin Est	0,99
Chemin du Bassin Ouest	1,21
Chemin du «Camping »	0,2
Chemin des Pealey	0,73